

DEMARCHE DE DEMANDE DE LICENCE GRAVELINES TRIATHLON 2020

INSCRIPTIONS EN LIGNE

❖ Nouveaux licenciés

La saison 2020 débute le 1er janvier, il vous est cependant possible d'établir votre demande de licence longue sans supplément de prix, valable du 1^{er} septembre 2019 jusqu'au 31 décembre 2020.

1. Connectez-vous sur <https://espacetri.fftri.com/>
2. Cliquez sur "se licencier", suivez les instructions, choisissez la ligue Nord Pas de Calais puis Gravelines triathlon.
Pour les jeunes choisissez une licence compétition.
3. Télécharger, imprimer, dater et signer le formulaire « demande de licence »
4. Inscrire votre numéro de permis
5. Faites remplir le certificat médical téléchargé avec le formulaire par votre médecin en lui demandant de rayer ou mentionner la phrase
 - La pratique du sport (1) en compétition *(Valable pour une licence Compétition ou une licence Loisir)*
 - La pratique du sport (1) *(Valable pour une licence Loisir)*
6. Règlement pour la licence, **UN SEUL** chèque à l'ordre de « Gravelines triathlon », coupons sport ou ANCV acceptés

- Coût licence jeune compétition club]	55€	[31€ licence + 24€ cotisation
- Coût licence adulte compétition club]	160€	[107€ licence + 53€ cotisation
- Coût licence adulte loisir club]	104€	[51€ licence + 53€ cotisation

❖ Renouvellement de licence et mutation

1. Dès réception du mail indiquant la ré affiliation du club
2. Connectez-vous sur <https://espacetri.fftri.com/>, cliquez sur "se connecter",
3. renseignez votre identifiant et votre mot de passe appuyez sur « Renouveler ma licence » en haut à gauche. *Pour votre identifiant reprenez les 6 premiers caractères de votre n° de licence*
4. suivez les instructions
5. Suivez les informations de « nouveaux licenciés" ci-dessus, à partir du point 3 pour les informations complémentaires (certificat médical si nécessaire, normalement 1 fois tous les 3 ans).

PARTICULARITES LICENCE JEUNE

- La **fiche sanitaire** est à remplir est à transmettre à la secrétaire via les encadrants
- Les **traitements médicamenteux** sont fournis avec l'ordonnance

DEPÔT DU DOSSIER

Le dossier devra être remis **COMPLET** sous enveloppe fermée :

- au club dans la bannette de la secrétaire Patricia DEBACQ,
- dans la boîte à lettre à l'entrée de la barrière du complexe Maurice Baude

- par courrier à l'adresse suivante:
Gravelines Triathlon
Route de Bourbourg
59820 Gravelines

TRAITEMENT DES DOSSIERS

❖ **Jusqu'au Mardi 3 décembre 2019 à 20H:**

Les dossiers déposés **COMPLET** seront traités « au fil de l'eau » et en tout état de cause avant le 1^{er} janvier pour les derniers

Passé cette date les licences seront traitées mensuellement dans le courant de la semaine suivant la réunion du Comité Directeur soit aux environs du 15 de chaque mois

❖ **RAPPEL**

N'OUBLIEZ que les demandes de licence en ligne remplies après le 1^{er} janvier 2020 se verront imposer une pénalité FEDERALE de 20€ (non prise en charge par le club)

Lors des vacances, il n'y a aucun traitement de dossier

DEMANDE DE RECUS OU JUSTIFICATIF DE REGLEMENT DE LICENCE

Faire la demande à la secrétaire, patriciadebacq11mail.com

Expédition par mail et/ou par courrier préparer une enveloppe timbrée pour l'envoi retour

PARTICIPATION A FAIRE VIVRE LE CLUB

La cotisation club étant dérisoire au vu de ce qui vous est proposé, le club vous demande en contrepartie quelques jours de bénévolat pour l'organisation de ses différentes manifestations ou pour l'encadrement des plus jeunes en fonction de vos disponibilités bien sûr!

*Les inscriptions au bénévolat se font **AVANT LA MANIFESTATION** en répondant au **SONDAGE** qui sera diffusé en ligne.*

Les licenciés n'ayant pas participé à l'organisation d'aucun de ces événements se verront redevable d'une augmentation du cout de la part club un courrier leur sera adressé ultérieurement

BONNE SAISON À TOUS!